N°181
juin
2014

Ville de Charleville Mézières

carolomag'

Magazine municipal

Rythmes scolaires Mode d'emploi > p. 13

Kaïna, de l'école Bronnert

Dossier
La réforme des rythmes scolaires > p.13

Actualité
Élisez vos conseils d'habitants > p.4
La nouvelle programmation du théâtre > p.6
Propreté urbaine > p.8

Tambours de fête

La manifestation « Tambours de fête » s'est tenue du lundi 19 au 24 mai dans les rues de Charleville-Mézières. Ci-dessus le spectacle des Mousso Doums qui a ravi les spectateurs venus en nombre.

Nuit des musées

Le 17 mai dernier, dixième édition de la nuit des musées. Au programme, visites nocturnes et musicales à Charleville-Mézières pour le musée de l'Ardenne et la Maison des Ailleurs.

Fête du jeu

Charleville-Mézières s'est transformée en terrain de jeu géant samedi 31 mai avec une nouvelle édition de la fête du jeu. Place Ducale, mais aussi place Nevers et dans les quartiers, les nombreuses activités proposées ont fait le bonheur des amateurs chevronnés, des passionnés et des promeneurs. L'occasion de découvrir des jeux de sociétés, d'adresse, des activités sportives pour tous les âges. En photo, une partie de « Go », un jeu né en Chine il y a plusieurs milliers d'années.

Journées de l'archéologie

Les 6, 7 et 8 juin, la Ville et ses partenaires ont invité les familles, scolaires, étudiants, passionnés ou simples curieux, à découvrir le patrimoine archéologique.

Festival des confréries

Une quarantaine de confréries françaises et belges ont investi la place Ducale les 3 et 4 mai pour faire découvrir leurs spécialités culinaires. Cortège, dégustations, musique et soleil... tout était au rendez-vous pour un week-end réussi et convivial.

Sommaire

Actualité p. 4-12
- Élection des conseils d'habitants
- Accueils de loisirs d'été
- La nouvelle saison du théâtre
- Le Cabaret Vert
- Propreté urbaine : un défi à relever
- La résidence des Paquis
- Une nouvelle voie « dépose-minute » à la gare pour septembre
- La pépinière d'entreprise au Val de Vence

Dossier p.13-15
- **La réforme des rythmes scolaires**

Cadre de vie p. 16
- Une maquette de Manchester réalisée par les élèves du collège Scamaroni
- La Houillère : visite de la tour Chopin
- Manchester : venez découvrir les échanges entre habitants et artistes

Portrait p. 17
- Valentin Fournaise, french reporter

Vivre ensemble p. 18-19
- CCAS : prévenion canicule personnes âgées
- SEP'arty 2014 le 20 juin
- Le Lions Club collecte vos vieilles radiographies

Sport p. 20-23
- Cité-sport été 2014
- École municipale des sports pour la rentrée
- Le Playa Tour à la Warenne du 4 au 8 août
- 19e National de pétanques
- Opération « Savoir Nager » au centre aquatique
- La chronique de l'Étoile
- Des matchs du mondial sur grand écran

Infos pratiques p. 24

Expression politique p. 25
- Libre expression des groupes politiques

Histoire p. 26-27
- Nos grands régiments : 91e RI, 148e RI et 3e RG

Mensuel d'informations (sauf juillet-août)
édité par la Ville de Charleville-Mézières
Directeur de publication : Boris Ravignon
Rédaction, photos : service communication, Mairie, place du Théâtre, 08109 Charleville-Mézières cedex
Impression : Yakaprint, Charleville-Mézières
Dépôt légal : 236 ISSN : 289/96 tirage : 28.900 ex.
Imprimé sur du papier 100% recyclé - Distribution : La Poste
Infos service communication : courriel : com@mairie-charlevillemezieres.fr
Si vous ne recevez pas " Carolo Mag ", n'hésitez pas à nous en informer en téléphonant au 03 24 32 40 00
Site de la Ville : www.charleville-mezieres.fr

Éditorial

Un été bien rempli !

Après un printemps politique, c'est un été animé qui nous attend. Tant mieux ! L'attractivité de Charleville-Mézières, sa capacité à attirer des investisseurs et donc à générer des créations d'emplois passe aussi par sa faculté à se mettre en scène.

Et de préférence au premier plan... Alors pourquoi bouder son plaisir ? Les milliers d'amateurs qui se sont pressés sur notre magnifique place Ducale à l'occasion de la Fête de la bière, sous un soleil résolument estival, ont donné le coup d'envoi d'une série de manifestations. Leur but ? Faire en sorte que des visiteurs toujours plus nombreux trouvent ou retrouvent enfin le chemin de Charleville-Mézières.

C'est dans cet esprit que j'ai décidé de permettre à tous les supporters de l'équipe de France de football de se retrouver devant un écran géant pour l'encourager lors du Mondial. Et comme notre ville ne se résume pas à la seule place Ducale, cet écran sera alternativement dressé à Mézières, place de l'Hôtel de ville. En espérant que le parcours des Bleus nous donnera l'occasion de nombreux allers-retours entre ces deux pôles...

Ces animations ont un coût. Mais il s'agit d'un investissement rentable pour la collectivité carolomacérienne. Les manifestations proposées dans le centre comme dans les quartiers, à condition qu'elles soient organisées de manière adéquate, génèrent des retombées immédiates dont bénéficient nos commerces de proximité. À plus long terme, elles participent à l'amélioration de l'image de Charleville-Mézières. Et si cet été 2014 nous permet de commencer à passer du statut de « belle endormie » à celui de « ville qui bouge », nous pourrons à l'automne nous féliciter de la bonne utilisation de la traditionnelle trêve estivale !

En attendant, bon été à tous !

Boris Ravignon
Maire de Charleville-Mézières
Président de la communauté d'agglomération
Charleville-Mézières / Sedan

Démocratie participative

Élisez vos conseils d'habitants le 18 juin

La démocratie participative donne la possibilité à chaque citoyen de s'informer, de s'exprimer, mais surtout de s'impliquer. Conseils d'habitants et dispositif Allo Travaux permettent concrètement de s'investir dans la vie locale.

Salah Chaouchi, conseiller municipal délégué à la démocratie participative

Le 18 juin, de 16 h à 20 h, élisez vos conseils d'habitants !

« La participation des habitants à la vie politique locale constitue une volonté forte de la Ville de Charleville-Mézières » précise Salah Chaouchi, conseiller municipal délégué à la démocratie participative.

Dispositif obligatoire pour les villes de plus de 80 000 habitants, la Ville a fait le choix de donner la parole à ses habitants lors de ces conseils. Ils offrent la possibilité aux citoyens de la ville de participer activement et de s'impliquer dans la vie de leur commune et de leur quartier. *« Après une campagne de candidatures pendant tout le mois de mai, le temps est venu d'élire les conseillers d'habitants le 18 juin prochain »* rappelle Salah Chaouchi.

Pour voter, les personnes figurant sur les listes électorales devront se rendre dans leur bureau de vote munies de leur carte d'identité. Les habitants non inscrits sur les listes électorales peuvent également voter en se munissant d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Si vous ne pouvez vous rendre au bureau de vote, il est possible de donner procuration à une personne habitant la ville. La personne donnant procuration devra écrire une lettre signée désignant le nom de la personne qui ira voter à sa place. La personne qui ira voter devra alors se munir d'un document signé du mandataire, de son justificatif de domicile et de sa propre pièce d'identité.

Le travail des conseils

Chaque conseil des habitants tient au moins six fois par an une réunion de travail, tous les deux mois au plus, à l'exception des mois de juillet et août. Ils sont informés des projets municipaux menés dans le quartier et s'expriment sur ces projets. Ils peuvent formuler des avis relatifs à tout sujet intéressant le quartier, des propositions afin d'y améliorer le cadre de vie, des questions relatives à l'action de la Ville dans le secteur.

Infos : service démocratie de proximité 03 24 32 40 96

Où voter ? le mercredi 18 juin de 16 h à 20 h

- **secteur 1** (Manchester, Saint Julien, Bois d'Amour) : **salle Guy Canon**
- **secteur 2** (Étion, La Bosse d'Étion, La Houillère, le Clos Paul, la Havetière, les Coteaux de Bélair, la Villette et les Atriums) **: salle Arc-en-Ciel**
- **secteur 3** Mézières, la Basilique, La Citadelle, Arches, Le Theux, le Faubourg de Pierre) **: salle n°1 hôtel de ville de Mézières**
- **secteur 4** (Charleville centre, Nevers, place Ducale, Montcy-Saint-Pierre) : **salle de Nevers**
- **secteur 5** (Mohon, la Ronde Couture, la Croisette, les Granges Moulues et la Couronne Champagne) **: maison des associations place de Mohon**

03 24 32 40 90

Allo Travaux : un agent vous répond du lundi au vendredi

Allo Travaux est le service municipal de la démocratie participative qui se tient à votre écoute pour des interventions dans votre quartier. Vous pouvez y signaler les pannes d'éclairage, l'affichage sauvage, les problèmes liés au mobilier urbain cassé ou dégradé (bancs, poubelles, jeux...), les dégradations de voirie (nids de poules, gravillons, trous dans le trottoir...), les malpropretés ou dépôts sauvages de déchets ou encore les problèmes de signalisation.

Deux solutions pour contacter le service : par téléphone en appelant au 03 24 32 40 90 (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h) ou par le site internet de la ville, dans les « Services en un clic », en remplissant le formulaire en ligne. Les délais d'intervention débutent à 24 h pour le petit entretien jusqu'à plusieurs mois pour les travaux lourds. Dans tous les cas, le demandeur est rappelé afin de l'informer de l'aboutissement de sa demande.

Accueils de loisirs de l'été

Des vacances bien remplies

Comme chaque année pendant la période estivale, la ville de Charleville-Mézières propose aux jeunes carolos de nombreux loisirs éducatifs avec des activités en tous genres.

Marie-Thérèse Berger et les petits indiens

Situé en face du parc animalier, l'accueil de loisirs Marie-Thérèse Berger accueille les enfants de 3 à 6 ans et demi du 7 juillet au 22 août. Cet été, les enfants partiront sur les traces des Indiens d'Amérique à l'aide d'albums de littérature jeunesse et pourront ainsi fabriquer des déguisements et des objets, participer à des grands jeux avec les personnages des bandes dessinées, élaborer des spectacles, construire des tipis, des totems...

Yakari au Château des Fées

L'accueil de loisirs le Château des Fées accueille les enfants de 7 à 12 ans au lieu dit « Le Waridon » à Montcy-Notre-Dame du 7 juillet au 22 août. Les enfants pourront se mettre dans la peau des Indiens d'Amérique accompagnés de la bande dessinée *Yakari*. Chaque lundi matin, les enfants auront la possibilité de choisir leur programme d'activités à dominante sportive ou manuelle pour la semaine. Chaque groupe d'enfants participera à un concours de fabrication d'un totem et d'un tipi pour sa tribu. En fin de séjour, un jury se réunira pour sélectionner le totem et le tipi le plus original.

La Francheville pour les 12 ans et demi à 15 ans

Pour répondre aux attentes des jeunes, l'accueil de loisirs de la Francheville accueille les adolescents en journée continue avec repas du 8 juillet au 23 août. En début de semaine, chaque jeune pourra établir son programme en choisissant un stage pour la matinée et des activités de loisirs pour les lundis, mardis et mercredis après-midi (sortie piscine, jeux sportifs, activités créatives, cuisine…). Les activités proposées sur une semaine le matin : tennis de table, tir à la carabine, canoë, danse, Zumba, jeu en réseau, VTT / course d'orientation, tir à l'arc, vidéo, sports collectif, slam, graff, bowling.

Inscriptions

➨ au service périscolaire, hôtel de ville (2e étage), service accueil des familles jusqu'à une semaine avant l'ouverture du centre.
➨ Tarifs selon ressources de 2,66 € à 13,65 € par jour (Marie-Thérèse Berger et Château des Fées) et de 2,61 € à 13,38 € pour la Francheville.
➨ Renseignements :
- famille de A à H : tél. : 03 24 32 42 93 ou au 03 24 32 42 98
- famille de I à Z : tél. : 03 24 32 45 16 ou au 03 24 32 42 94

Travaux de voirie

Les travaux de voirie suivants vont être réalisés dans votre quartier en juin/juillet/août :

➨ **Secteur 1**
- secteur collège Scamaroni : création d'un arrêt bus aux normes personnes à mobilité réduite

➨ **Secteur 2**
- rue Rouget de Lisle (entre la rue de Monthermé et la rue G. Brassens) : renouvellement d'une conduite d'eau et aménagement complet de voirie avec dissimulation des réseaux électriques et de téléphone
- rue d'Étion : mise en place de la fibre optique par microtranchée
- place Bozzi : tapis d'enrobé sur chaussée et aménagement d'un trottoir aux normes personnes à mobilité réduite

➨ **Secteur 3**
- rue des Champs et bas de la rue du Port : démolition d'anciens murs entre le parking Picasso et la piste cyclable du bord de Meuse
- rue J.P. Vaillant : renouvellement d'un réseau moyenne tension
- rue du Theux, rue Ambroise Croizat : mise en place d'une fibre optique par microtranchée

➨ **Secteur 4**
- secteur gare SNCF : création d'une voie dépose minute
- avenue François Mitterrand : reprise d'une dégradation de pavés sur la contre-allée
- rue de Longueville : reprise d'une dégradation de pavés sur la chaussée
- rue Jean-Jacques Rousseau : reprise de dégradations partielles sur la chaussée
- rue Delvincourt : renouvellement d'une conduite de gaz
- cours Briand / pont des deux villes : mise en place de la fibre optique par microtranchée

➨ **Secteur 5**
- rue le Pré aux Chênes et une partie de la rue G. Muriot : reprise de trottoirs en enrobé
- rue Turenne et carrefour Montseigneur Loutil : renouvellement d'une conduite de gaz
- avenue du 91e RI : renouvellement d'une conduite de gaz : renouvellement d'une conduite de gaz

Mairie de quartier Manchester

Voici les dates d'ouverture de la mairie de quartier à Manchester de 9 h à 12 h : mardis 10 et 24 juin.

Réunion du conseil municipal

Les séances du conseil municipal sont publiques. La prochaine réunion aura lieu à l'hôtel de ville le jeudi 26 juin à 18 h 30.

Programmation TCM 2014-2015

Inspirez... plongez !

La saison théâtrale 2014-2015 vient d'être dévoilée. Une programmation une fois encore éclectique teintée de musique, de pièces pour petits et grands, de cirque, de marionnettes...

Lucrèce Borgia avec Béatrice Dalle les 27 et 28 novembre © Renaud Montfourny

Les Têtes Raides le 14 octobre © Julien Mignot

Le mentaliste Sorpène le 12 mars © Peters-Bernard

La saison ouvrira avec de la chanson festive des Fouteurs de Joie, la poésie des Têtes Raides, Franck Tortiller et son orchestre pour une soirée autour de Janis Joplin ou encore le clarinettiste virtuose Yom avec *Le silence de l'exode*. Puis la brillante violoncelliste carolo, Alice Coquart reviendra sur ses terres avec son Ensemble Il Caravaggio pour présenter un programme autour de la musique italienne du 17e siècle.

Du théâtre pour tous

Les clowns russes de Semianyki viendront « retourner » le théâtre lors d'une soirée à leur image, complètement frappadingue ; le belge Jos Houben, décryptera les mécanismes du rire non sans humour et la célèbre compagnie belge TG Stan et de Koe viendra présenter son chef-d'œuvre *My dinner with André* qu'elle reprend exceptionnellement pour quelques dates en France.

De nombreuses pièces seront à l'affiche avec des classiques comme *Les fourberies de Scapin*, *La Folle journée ou Le mariage de Figaro*, des auteurs comtemporains tels que Clément Hervieu-Léger avec *Le Voyage en Uruguay*, qui sera mis en scène par Daniel San Pedro de la Compagnie des Petits Champs ou encore notre compagnon Nicolas Bonneau qui viendra présenter son nouveau spectacle *Village Toxique.*

Si dans quelques mois la Coupe du Monde vous manque, venez revivre le match Italie-Brésil 3-2 disputé en 1982, époque où les joueurs de foot mesuraient moins d'un mètre soixante-dix et pesaient cinquante kilos, sueur comprise.

Des géants de la scène, du cirque...

Il y aura aussi du lourd, du très lourd même : la langue flamboyante de Wajdi Mouawad dans *Seuls*, la présence du géant italien Pippo Delbono dans *Amore e carne*, Béatrice Dalle dans *Lucrèce Borgia,* Zabou Breitman dans *Comment vous racontez la partie* de Yasmina Reza, l'icône Isabella Rossellini dans *Bestiaire d'amour* et le retour heureux de Richard Bohringer.

Parmi les spectacles de cirque, le Centre national des arts du cirque (CNAC) s'installera en avril sur la plaine du Mont Olympe. Dans un autre registre, *Ali et Nous sommes pareils à ces crapauds*, bijoux de grâce et de poésie sont à découvrir.

La magie ne sera pas absente avec le mentaliste Scorpène. Philippe Beau, quant à lui, mêlera magie et ombres chinoises dans *Hommes aux mille mains, la magie Cocteau.*

... de la danse...

Des chorégraphes de renom poseront également leurs bagages au TCM. Jean-Claude Gallota avec le mythique Sacre du Printemps et le new-yorkais Kyle Abraham présentera à l'occasion d'une tournée mondiale *Pavement*, spectacle bouleversant et frénétique qui questionne l'identité afro-américaine, enjeu majeur de la société américaine.

Et de la marionnette

Pour la marionnette, les compagnies Les Remouleurs et Blind Summit Theatre, présenteront respectivement *Frontières* et *The Table* dans le cadre du "J-365" organisé par le Festival Mondial des Théâtres de la Marionnette. D'anciens élèves de l'ESNAM joueront *Histoire d'Ernesto*, version pour marionnettes de *La Pluie d'été*.

Le jeune public ne sera pas en reste : *Pierre et le loup,* en partenariat avec l'Opéra de Reims, *La fôret ébouriffée* étonnant travail autour des arts numériques, *Un chien dans la tête,* mis en scène par Olivier Letellier (*O'Boy !*) et un concert multimédia *Rick le cube et les mystères du temps* en partenariat avec l'association Pirouettes.

Renseignement : TCM (Théâtre de Charleville-Mézières)
Tél : 03 24 32 44 50 / fax 03 24 32 44 49
billetterie.theatre@mairie-charlevillemezieres.fr

Guichet ouvert à partir du 3 septembre, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h 30 et les samedis de 15 h 30 à 18 h lorqu'un spectacle est programmé le soir.

Retrouvez toute la programmation sur le site de la ville : www.charleville-mezieres.fr

Éco-festival du Cabaret Vert

Dix ans plus tard

Du 21 au 24 août, l'éco-festival du Cabaret Vert soufflera ses dix bougies. En une décennie, ses nombreuses qualités et initiatives tant au niveau de la programmation qu'au niveau du respect de l'environnement, ont fait de lui un des plus importants festival rock de l'hexagone.

Avec son physique de rock-star, le festival ardennais est unique en son genre, foncièrement différent, primé pour ses valeurs, son audace et sa générosité. Exemplaire dans son approche environnementale, le Cabaret Vert s'évertue à offrir aux festivaliers une programmation surprenante et variée, au sein d'un territoire chaleureux.

Le Cabaret Vert tend à faire rêver le plus grand nombre. Cette volonté farouche se traduit intimement dans la ligne artistique du festival.

Le festival ardennais est ainsi fait, fidèle à ses principes et à sa volonté de mélanger les disciplines. Artistes incontournables de la scène internationale et révélations musicales se croisent habilement aux côtés de temps forts dédiés aux arts de rue, à la BD et au cinéma. Un éclectisme à la dégaine assumée pour que tout le monde, finalement, y trouve son compte. Le Cabaret Vert donne rendez-vous du 21 au 24 août 2014 avec la même ardeur, pour prolonger l'été et souffler les 10 bougies de cette histoire vertueuse.

Le Cabaret Vert

Pass 4 jours : 80 € *
Pass 3 jours (vend/sam/dim) : 55 € *
Pass 1 jour (jeu/vend/sam) : 32 €*
Pass 1 jour dimanche : 5 €*
*hors frais de location

Billets en vente sur www.cabaretvert.com et dans les réseaux habituels (France Billet, Ticketnet fr et Ticketnet be , Digitick.com)

Points de ventes locaux :
- Vert Bock (rue du Théâtre) / Le Baratin (Quai Rimbaud) / Librairie Rimbaud (rue de la République) – +1€ de frais

Camping sur place à 150 m du festival : 7 € quelque soit le nombre de nuitées
Camping exclusivement réservé aux festivaliers – ouvert du jeudi 21 août à12 h au lundi 25 août à 12 h.

CABARET VERT
THE PRODIGY · M · PLACEBO
SHAKA PONK · METRONOMY
EDITORS · DIE ANTWOORD
FAUVE · KAVINSKY · VOLBEAT
FLUME · JOEY BADA$$ · KAISER CHIEFS
GAËTAN ROUSSEL · CASSEURS FLOWTERS
ALB · TINARIWEN
WWW.CABARETVERT.COM
ALLEZ-Y ENTRAIN !

La programmation

The Prodigy, M, Placebo, Shaka Ponk, Metronomy, Editors, Die Antwoord, Fauve, Kavinsky (outrun live), Volbeat, Flume, Joey Bada$$, Kaiser Chiefs, Gaëtan Roussel, Casseurs Flowters, ALB, Tinariwen, Airbourne, Jagwar Ma, The Parov Stelar band, The cool kids, Findlay, Nick Waterhouse, Thee Oh Sees, King Khan and the Shrines, Marmozets, Royal blood, Red Fang, Salut c'est cool, Cloud nothings, St. Paul and the broken bones, The Struts, Murkage, The Mothman prophecies, B.E.S/BB gang, The Lads, Baptizein and secret Yolk...

M ®Rod Maurice

Gaëtan Roussel ©Yann Orhan

Joey Bada$$

Kaiser Chiefs ® Danny North

Renseignements & infos pratiques :
www.cabaretvert.com
03 24 36 12 68
Le Cabaret Vert est organisé par l'association FLaP

Propreté urbaine

Un défi à relever ensemble

La propreté urbaine constitue une des priorités de la nouvelle équipe. Détritus, mégots, déjections canines, tags… la propreté, c'est l'affaire de tous ! Pour améliorer notre cadre de vie et offrir aux touristes une ville agréable et propre, nous devons relever le défi ensemble et inciter chacun à faire preuve de civisme.

La propreté c'est l'affaire de tous ; pensez à jeter vos papiers dans l'une des 900 corbeilles de rues

Améliorer le cadre de vie, le défi est de taille ! La nouvelle équipe souhaite redéployer les moyens humains et matériels pour encore plus d'efficacité et rappeler aux Carolomacériens les bons réflexes.

Des moyens humains et matériels sur le terrain 7 jours sur 7

Le service propreté est sectorisé en trois équipes qui se partagent le territoire communal. Au quotidien, les 56 agents du service nettoient, ramassent, entretiennent du lundi au dimanche les rues, parcs et jardins de la ville. En plus de cette mission quotidienne, ils gèrent les 39 canisettes et 900 corbeilles de rues réparties sur toute la ville. Lors d'organisation de manifestations d'envergure comme le Cabaret Vert, les marionnettes ou encore la Fête de la bière, ils sont aussi sur le terrain pour nettoyer pendant et après les manifestations. Le service propreté adapte également ses missions en fonction des paramètres saisonniers. En automne, il ramasse les feuilles mortes, en hiver, il aide au déneigement des rues et des trottoirs...

Enfin, la ville est membre de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) ce qui lui permet de bénéficier des retours d'expériences des villes adhérentes.

Attention trottoirs et pas « crottoirs » !

Qui n'a jamais marché dans une crotte de chien au beau milieu d'un trottoir ? Nous avons tous au moins une fois été victime de l'incivilité des propriétaires d'animaux qui ne ramassent pas les déjections de leurs animaux.

Pourtant, dans ce domaine, la Ville met à disposition de nombreux moyens : en plus des 39 canisettes réparties sur tout la ville (liste complète sur notre site) des distributeurs de sacs sont installés dans des endroits où l'instal-

39 canisettes et des distributeurs de sacs sont à disposition gratuitement de propriétaires de chiens

Des moyens humains et matériels sur le terrain 7 jours sur 7

lation de canisettes n'est pas possible, comme sur le plateau piétonnier par exemple. Ces sacs spécialement conçus pour les déjections canines sont également disponibles gratuitement dans tous les accueils mairie. À l'année, ce sont plus de 200 000 sacs qui sont mis à la disposition des propriétaires d'animaux.

Petit rappel : le fait de ne pas ramasser les déjections canines de son animal sur le trottoirs ou les caniveaux ainsi que dans les jardins et les promenades constitue une infraction de 2e classe susceptible d'être sanctionnée par une amende de 38 €.

Ne polluez pas votre ville avec vos mégots !

Les mégots jetés sur le domaine public représentent la deuxième source de salissure. Il s'agit d'un déchet de petite taille certes, mais qui apporte des nuisances importantes. Au-delà de l'impact visuel négatif, le mégot est polluant : il n'est pas biodégradable. Il contient par ailleurs des substances toxiques (nicotine, phénols, métaux lourds) qui contaminent l'eau. La Ville de Charleville-Mézières travaille actuellement sur l'élaboration d'un dispositif qui pourrait aboutir à la définition d'une réglementation spécifique ou encore à l'installation de cendriers aux abords de certains équipements publics.

Chacun balaie devant sa porte

La propreté urbaine c'est bien l'affaire de tous. La Ville a certes pour mission de garantir la propreté de ses espaces publics, mais il appartient à chacun de respecter son environnement. À ce titre, il est important de rappeler que le règlement de police de la ville précise que : *« les propriétaires et copropriétaires d'immeubles (ou leurs représentants) ou à défaut les locataires, les concierges, portiers, sont tenus de nettoyer ou faire nettoyer le trottoir, le caniveau au devant et dans toutes la longueur de la façade de leurs propriétés, maisons, jardins et autres immeubles ».*

Les tags

Les tags constituent une pollution visuelle importante qui dégrade notre cadre de vie et l'image de la ville auprès des touristes. Ils sont partout sur les bâtiments communaux, ceux des particuliers, sur les mobiliers urbains. Aucun espace urbain ne semble épargné.

Aussi pour lutter efficacement contre ces dégradations, il faut les faire disparaître rapidement. La Ville intervient de manière régulière sur ses bâtiments et mesure de manière régulière les mètres carrés concernés. Pour enrayer le phénomène, la Ville recommande aux particuliers victimes de tags de déposer systématiquement plainte. Un dépôt de pré-plainte en ligne est accessible à tous via le site : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr.

Le conseil municipal jeunes pour sensibiliser

Les jeunes élus sont généralement de bons ambassadeurs pour sensibiliser les usagers de la ville sur la propreté urbaine. Opération nettoyage ou sensibilisation des propriétaires d'animaux, les actions ne manquent pas ! Les nouveaux conseillers jeunes travaillent actuellement autour de de deux thématiques l'environnement et la solidarité.

La propreté en chiffres

- 56 agents sur le terrain 7/7
- 180 km de trottoirs et de voiries
- 900 corbeilles de rues réparties dans toute la ville
- 39 canisettes
- 200 000 sacs à déjection canine mis gratuitement à la disposition des usagers
- moyens matériels : 7 laveuses, 7 balayeuses, 13 véhicules plateau, 3 véhicules poids lourd, 3 véhicules 3,5 tonnes

Opération nettoyage d'espace public par les jeunes du Conseil municipal jeunes

Résidence des Paquis

Accueil de jour et maison des familles

La résidence « Les Paquis » propose un accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées vivant à domicile.

Alternative à la résidence permanente, l'accueil de jour permet de soulager les familles et les aidants familiaux. La présence d'une équipe pluridisciplinaire permet une prise en soins à part entière. Lieu de vie à part entière, l'accueil de jour est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 16 h 30. Les familles et proches qui n'habitent pas à proximité peuvent bénéficier de la maison des familles située dans l'enceinte de la résidence « les Paquis ». Ce pavillon offre tout le confort nécessaire pour partager des moments de vie en toute convivialité : Une chambre, une cuisine équipée et un salon / séjour. Ce service permet ainsi de maintenir le lien familial en toute intimité.

Infos : 03 24 58 58 00

Centième anniversaire de la Grande Guerre : exposition et timbre premier jour

À l'occasion du centième anniversaire de la guerre 14-18, l'amicale philatélique ardennaise présentera une exposition philatélique et cartophile les 2 et 3 août à la salle Nevers.

L'exposition philatélique et cartophile retracera l'occupation allemande à Charleville d'août 1914 à novembre 1918. Un bureau de poste temporaire sera mis en place de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et vendra un timbre premier jour avec cachet à date spécial (vente dans les bureaux de poste à partir du 4 août) ainsi que des souvenirs philatéliques commémorant le centième anniversaire de la mobilisation générale.

Des vitrines présenteront des documents d'époque. L'association Malbrouck de Gespunsart mettra en place des uniformes et armes de ce premier conflit mondial. Entrée gratuite.

Ligue des droits de l'Homme : « Jaurès assassiné deux fois ! » au TCM le 19 septembre

Vendredi 19 septembre à 20 h 30 au théâtre de Charleville-Mézières, la Ligue des droits de l'Homme et du citoyen propose la pièce « Jaurès, assassiné 2 fois ! »

Au cours de cette année, le centenaire de l'assassinat de Jean Jaurès sera commémoré. À cette occasion, la Ligue des droits de l'Homme et du Citoyen, section Charleville-Mézières souhaite rendre hommage à ce grand homme en présentant la pièce *« Jaurès, assassiné deux fois ! »* créée par Pierrette Dupoyet au théâtre de Charleville-Mézières le 19 septembre. Les réservations sont ouvertes depuis le 13 juin à la MJC Gambetta ou au guichet du théâtre à compter du 8 septembre.

Tarifs entrée : 12 € et 7€ pour les groupes (associations et scolaires)

Certification ISO 9001 pour la procréation médicalement assistée du centre hospitalier

Le centre de traitement de l'infertilité du service de Gynécologie Obstétrique de l'Hôpital de Charleville-Mézières (centre agréé pour la procréation médicalement assistée) a récemment obtenu la certification ISO 9001.

Il s'agit de la reconnaissance d'une démarche volontaire de rigueur et de professionnalisme dans toutes les procédures de prise en charge du traitement de l'infertilité. Seul 25 % des centres agréés français sont titulaires de cette certification. Un autre résultat valorise l'activité du centre de PMA de Charleville Mézières. Il s'agit de la publication des résultats 2012 par l'Agence de Biomédecine, comparant les centres français avec des résultats très honorables pour Charleville-Mézières.

Il faut rappeler qu'il ne faut pas trop attendre pour consulter quand on a des difficultés pour obtenir une grossesse, surtout si la femme a plus de 35 ans.

L'infertilité du couple peut être d'origine féminine : troubles de l'ovulation, obstruction des trompes…, ou d'origine masculine : anomalies du nombre ou de mobilité ou de forme des spermatozoïdes.

Rappel des différentes techniques à notre disposition

➨ **la stimulation et le déclenchement de l'ovulation** pour les patientes dont l'ovulation ne se fait pas ou se fait irrégulièrement.

➨ **les inséminations intra-utérines** : il s'agit d'induire l'ovulation chez la femme, de recueillir les spermatozoïdes chez l'homme, de procéder à un tri des spermatozoïdes et de les injecter dans l'utérus pour les rapprocher du lieu naturel de fécondation qui est la trompe utérine.

➨ **la fécondation** *in vitro* : il s'agit de prélever les ovocytes chez la femme après avoir stimulé leur production au niveau des ovaires par des médicaments, recueillir le sperme chez l'homme et mettre les ovocytes et les spermatozoïdes au contact pour obtenir des embryons qui sont réimplantés par la suite au bout de 48 heures à une semaine chez la femme.

➨ **ICSI** : là encore, on prélève les ovocytes chez la femme. On recueille les spermatozoïdes puis sous microscope, on injecte les spermatozoïdes dans les ovocytes pour obtenir les embryons. Cette technique a révolutionné le traitement de l'infertilité masculine.

Enfin, quelques conseils hygiénodiététiques pour participer à l'amélioration des résultats : alimentation équilibrée, peu d'alcool, pas de tabac et une activité sportive régulière.

Infos : 03 24 58 73 93

Dr Emile MEREB, chef de pôle, Gynécologue-obstétricien, Drs Laurence BEDNARCZYK et Marie-Line MAZILI, gynécologues-obstétriciens
Muriel SIMON, secrétaire coordinatrice

Aménagement urbain

Une voie « dépose minute » à la gare pour septembre

D'ici la rentrée, la dépose des voyageurs à proximité immédiate de l'entrée de la gare sera rendue possible grâce à la création d'une voie « dépose minute ».

Afin de répondre au mieux à la demande des usagers, une voie "dépose minute" verra bientôt le jour à proximité de l'entrée principale de la gare. Cette voie sera destinée aux automobilistes qui souhaitent déposer un ou plusieurs voyageurs avant de repartir immédiatement pour laisser la place au véhicule suivant.

Plusieurs schémas sont à l'étude pour accéder à l'avenue des voyageurs : soit en empruntant l'intersection des avenues Leclerc et Corneau et de la rue des Forges Saint-Charles dans le prolongement de l'avenue Leclerc, soit par le croisement des avenues Forest, Corneau et Jean-Jaurès.

Aujourd'hui seuls les transports en commun et les taxis peuvent circuler devant la gare. Par ailleurs, les trente-trois emplacements « dépose minute » implantés avenue Corneau offriront toujours un stationnement de maximum vingt minutes.

La nouvelle voie « dépose minute » permettra aux voitures de s'arrêter quelques secondes, le temps de laisser descendre ou monter les voyageurs et de prendre les bagages. Enfin, pour les stationnements de moyenne et longue durée, deux parkings sont situés de chaque côtés de la gare. Pour l'un comme pour l'autre, les vingt premières minutes de stationnement sont gratuites.

Musées Nouvelles des musées

Les musées ambassadeurs de la Ville

Pour les œuvres des musées, point n'est besoin d'attendre les vacances pour voir du pays et les prêts accordés tout au long de l'année témoignent de l'intérêt suscité par les collections de la Ville.

Des marionnettes de Jean-Pierre Lescot et Géo Condé présentées au Sichuan (Chine) aux objets archéologiques (à Amiens, Clermont-Ferrand et Saint-Riquier) en passant par les productions de la verrerie de Charleville (à Trélon) ou les cartes postales (à Roubaix), tous les secteurs des collections muséales de la Ville sont sollicités. Sans oublier bien sûr celles du musée Arthur Rimbaud puisque le sonnet de Voyelles profite des travaux du musée pour se rendre dans le Tarn.

Parmi ces œuvres, le portrait d'Edmond-Louis-Alexis Dubois de Crancé, dit Dubois-Crancé, réalisé par Louis Laneuville. Le révolutionnaire ardennais, y est représenté en 1802 avec son épouse dans sa retraite de Balham. Ce tableau constituera de son côté une pièce importante de l'exposition que le musée de la Révolution française (Vizille) consacre aux portraitistes Laneuville et Martin de Grenoble.

Le musée de l'Ardenne et la maison des Ailleurs (maison A. Rimbaud) sont ouverts tous les jours sauf le lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Développement économique :

La pépinière d'entreprises : un lieu pour vos projets

Dans le cadre de sa politique d'aide à la création d'activités, la communauté d'agglomération Charleville-Mézières/Sedan propose des espaces dédiés à la création reprise d'entreprise dont une pépinière sur le parc d'activités du Val de Vence et des bureaux en pied d'immeubles de la Ronde Couture. Zoom sur le site de la pépinière du Val de Vence.

Située au cœur du parc d'activités Val de Vence, la pépinière facilite le développement d'entreprises sur notre territoire grâce à des espaces pensés pour les jeunes créateurs, des loyers adaptés et progressifs ainsi que des services personnalisés et des équipements partagés. Tous les ingrédients pour favoriser le succès des créateurs ou repreneurs d'entreprises.

25 bureaux, 4 ateliers et des services variés

La pépinière d'entreprises s'étend sur deux sites : 24 bureaux en pied d'immeuble dans le quartier de la Ronde Couture, 2 rue des Chardonnerets sont depuis fin 2012 mis à disposition des entreprises. Cette offre est désormais complétée aujourd'hui avec l'ouverture d'un immeuble neuf équipé d'un réseau wifi composé de 25 bureaux et 4 ateliers sur la nouvelle zone d'activités Val de Vence.

En plus de la location, la pépinière offre des services et des outils : accueil physique et téléphonique des visiteurs, service courrier, espace documentation, accompagnement, photocopieur, scanner, salle de réunion, groupement d'achat, locations de salles de réunions.

Céline Geoffroy, directrice de la pépinière et Patrick Fostier, vice-président à la communauté d'agglomération en charge du développement économique

Des locations à la journée ou la demi-journée

« Pour compléter l'offre de prestation et être au plus près des attentes des jeunes créateurs d'entreprise, le nouveau site dispose également d'un espace « co-working », base de travail partagée offrant dix postes équipés en mobilier et en réseau et même de location de bureau à la journée ou à la mi-journée » rappelle Patrick Fostier, vice-président à la communauté d'agglomération Charleville-Mézières/Sedan en charge du développement économique.

Des entreprises et des organismes d'aide aux entreprises déjà intéressés

Le site Val de Vence compte dores et déjà dix entreprises (9 installées et une en attente d'immatriculation). La partie commercialisation et le suivi sont assurés par l'équipe d'Interfaces. Des organismes d'aide aux porteurs de projets comme la Boutique de Gestion ou Initiative Ardennes sont déjà présents. *« L'objectif étant là encore de rassembler dans une même structure les partenaires de la création d'entreprise au même titre qu'un guichet unique »* tient à rappeler Patrick Fostier. Des permanences de l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) et de Champagne-Ardenne Active compléteront l'aide aux entreprises.

Plus d'infos : Interfaces - Céline Geoffroy
06 31 75 76 21

Réforme des rythmes scolaires

Mode d'emploi

En septembre prochain, les élèves des écoles maternelles et élémentaires de la ville inaugureront la nouvelle organisation des rythmes scolaires. La concertation et le travail collectif ont débouché sur une gestion du temps adapté aux enfants, aux parents, aux acteurs de l'éducation et aux associations. Détails de la nouvelle semaine d'école.

La nouvelle sema

Pour que la prochaine rentrée puisse se dérouler dans les meilleures conditions, la Ville a souhaité, dès le mois de mai, informer les familles carolomacériennes sur la nouvelle organisation du temps scolaire.

Voici le nouveau rythme scolaire de vos enfants :

- école le mercredi matin
- fin de la classe à 15 h 45 les autres jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi)
- offre d'activités péri-éducatives gratuites les mardis et vendredis après la classe

Les enfants des écoles maternelles et primaires de la ville seront en classe sous la responsabilité des enseignants en temps scolaire obligatoire : **les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 45 et le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30** (sauf cas dérogatoires). Ils auront donc toujours 24 heures d'école par semaine mais sur quatre jours et demi au lieu de quatre.

Les lundi, mardi, jeudi, vendredi, les écoliers termineront donc la classe à 15 h 45 au lieu de 16 h 30 aujourd'hui. Après 15 h 45, plusieurs possibilités s'offrent aux parents :

- les lundis et jeudis, ils pourront reprendre leurs enfants à la sortie de l'école à 15 h 45 ou bénéficier des services payants déjà existants d'accueil périscolaire (garderie) de 15 h 45 à 18 h ou d'étude surveillée de 15 h 45 à 17 h (lire par ailleurs) ;

- les mardis et vendredis , les enfants sont invités à participer aux activités péri éducatives gratuites de 15 h 45 à 17 h 15, en poursuivant en cas de besoin vers le service de la garderie jusque 18 h. Ils peuvent également être dirigés vers la garderie dès 15 h 45 jusqu'à 18 h ou l'étude de 15 h 45 à 17 h.

- pour les mercredis, plusieurs alternatives : soit l'enfant est repris à 11 h 30 à la fin de la classe, soit les parents travaillent et ne peuvent le récupérer à la sortie de la classe. Dans ce cas, la ville propose un accueil de 11 h 30 à 12 h 30. Enfin l'enfant qui poursuit sa journée en centre aéré est acheminé en bus de l'école au centre où il déjeunera.

Des activités péri éducatives gratuites les mardis et vendredis de 15 h 45 à 17 h 15

En complément des apprentissages scolaires et comme la réforme le prévoit, les collectivités peuvent proposer des activités périéducatives. « *La Ville de Charleville-Mézières a fait le choix de proposer ces activités gratuites les mardis et vendredis de 15 h 45 à 17 h 15* » souligne Armelle Lequeux, 1ère adjointe au maire en charge de la réussite éducative. Mais pour que votre enfant puisse en bénéficier, il faut absolument l'avoir inscrit en vous rendant au service périscolaire à l'hôtel de ville de Mézières (voir encadré).

Si votre enfant n'est pas inscrit, il ne pourra pas participer à la rentrée de septembre. Il faudra attendre un nouveau cycle entre les petites vacances pour qu'il puisse profiter de ces activités (à l'inverse le sortir du dispositif).

Ces activités doivent permettre à chaque enfant de mieux apprendre et favoriser la réussite scolaire de tous en mobilisant toutes les ressources du territoire. « *Elles doivent offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité; en articulant le temps scolaire organisé par l'Éducation nationale et le temps péri éducatif organisé par la collectivité* » rappelle Armelle Lequeux.

Les activités s'appuieront sur les objectifs des projets d'école et auront des visées culturelles, sportives, scientifiques ou citoyennes. Attention, les enfants inscrits à ces activités ne pourront être repris qu'à la fin de l'activité. Elles auront lieu dans l'école ou dans des lieux proches pour certaines activités culturelles et sportives.

ine de vos enfants

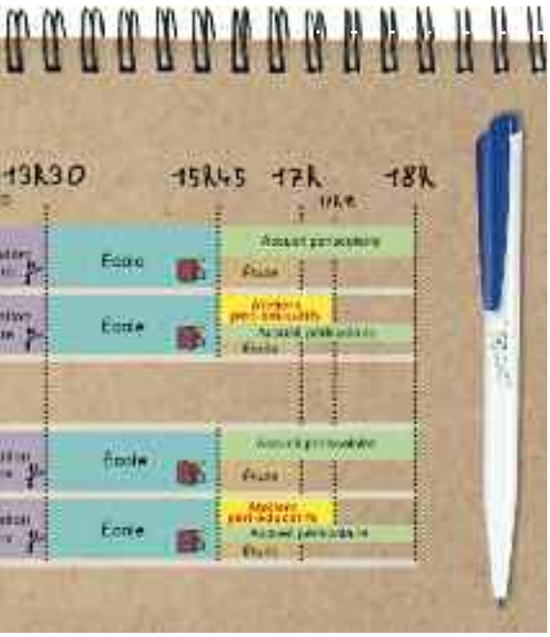

Ces activités seront encadrées par des animateurs de la ville, des professionnels des services municipaux : éducateurs sportifs, enseignants du conservatoire, professionnels du musée, de la médiathèque, des enseignants, des associations sollicitées dans le cadre d'un appel à projets.

Particularité pour les maternelles : le temps de la séance d'activité péri éducative sera découpé en deux (45 minutes de jeux libres et 45 minutes de jeux dirigés).

Avant et après l'école : l'accueil périscolaire et l'étude

Comme précédemment, les parents disposent des services de garderie (le matin et le soir) ou de l'étude (le soir).

L'accueil des enfants de maternelles et primaires se fait en garderie le matin de 7 h 30 à 8 h 30 tous les jours y compris le mercredi matin et le mercredi midi de 11 h 30 à 12 h 30. Pour l'accueil du soir, les enfants seront pris en charge de 15 h 45 - fin du temps scolaire - à 18 h les lundi, mardi, jeudi, vendredi. Cette prestation proposée aux parents est payante et facturée au ¼ d'heure. Les enfants pourront être repris à tout moment par leur parent. *Tarif : mardi et vendredi : 0,41 € le 1/4 d'heure ; lundi et jeudi : forfait 0,30 € de 15 h 45 à 16 h 30 et au-delà de 16 h 30 : 0,41 € le 1/4 d'heure.*

L'étude animée par des enseignants, dans les écoles élémentaires (pour les écoles qui l'offrent, voir la liste dans le guide des prestations scolaires) sera possible de 15 h 45 à 17 h. Les enfants ne pourront être repris qu'à la fin de l'activité. *Tarif : 1,20 € la séance.*

Pas de changement pour la cantine

Le fonctionnement de la cantine ne changera pas : les enfants seront accompagnés dans les restaurants municipaux les lundis, mardis, jeudis, vendredis et seront pris en charge par des animateurs de la ville de 11 h 30 à 13 h 30.

Le mercredi, les enfants qui poursuivent leur journée en centre aéré seront acheminés en bus de l'école au centre où il déjeuneront.

La réforme des rythmes scolaires répond avant tout à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école : favoriser les apprentissages fondamentaux le matin, au moment où les élèves sont les plus attentifs, bénéficier de cinq matinées au lieu de quatre pour des temps d'apprentissage plus réguliers.

Pour plus d'infos :
03 24 32 42 97 ou 03 24 32 42 87

Armelle Lequeux, 1ère adjointe au maire en charge de la réussite éducative

Les activités péri-éducatives gratuites le mardi et le vendredi

- **des activités autour des livres et de la lecture en général**
- **des jeux de logique, de raisonnement ou de stratégie en informatique**
- **des activités sportives : escrimes, judo, course d'orientation, basket...**
- **des activités culturelles : musique, théâtre, littérature, danse, chant...**
- **des activités d'éducation à la citoyenneté : découverte des institutions, interventions et rencontre avec police, pompiers...**
- **des activités d'éducation à la santé**
- **des activités sur l'environnement : exemple, faune et flore en milieu urbain**

Inscriptions

à l'hôtel de ville, au service périscolaire, accueil des familles du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h 45.
Il faut se munir de : carnet de santé, avis d'imposition ou non-imposition (revenus 2012), justificatif de domicile, numéro d'allocataire.

Les familles peuvent également s'inscrire à cet endroit, à la cantine, à l'étude ou à la garderie.

Actu Rénovation urbaine

Maquette du quartier de Manchester

Les élèves de Scamaroni au cœur du projet

Une maquette du quartier de Manchester a été réalisée par plus d'une centaine de jeunes du collège Scamaroni.

Les objectifs poursuivis par les enseignants étaient de les sensibiliser à l'évolution de leur quartier, à l'utilisation de nouveaux matériaux et de leur permettre de s'approprier et respecter leur quartier. Défi relevé !

Ce projet initié par Madame Haro, professeur de technologie avec l'aide de Monsieur Joseph professeur d'histoire géographie présente la diversité des bâtiments, l'évolution de l'urbanisation au cours de l'histoire et la place importante des espaces verts.

La fabrication en carton des habitations a été réalisée d'après l'observation des constructions réelles des prises de vues sur internet et des plans fournis par les services de la ville.

Des centaines de collégiens autour du projet

Cette maquette qui a été exposée au grand public lors des portes ouvertes au collège, a nécessité l'intervention de plusieurs classes : la classe de 6e Segpa a fabriqué les arbres et les jardins, les classes de 5e ont conçu les bâtiments du collège sur ordinateur et ont fabriqué les maisons et les bâtiments collectifs, la classe de 3e Option Découverte Professionnelle a conçu et réalisé les panneaux signalant les noms des rues à l'aide d'un robot à commande numérique. Un vrai travail d'équipe, bravo à tous !

Manchester

Venez découvrir les échanges entre les habitants et quatre artistes samedi 14 juin

Le projet « Mémoires d'un quartier à-venir » a pour vocation de donner la parole aux habitants face aux multiples bouleversements qu'implique la rénovation urbaine de leur quartier.
Artistes et habitants vous invitent à découvrir les œuvres (réalisées ou en cours lors des ateliers de dialogue autour de la mémoire du quartier de Manchester) **samedi 14 juin de 14 h à 18 h au 44 rue Robert Bruxelle.**
Opération initiée par le Conseil d'habitants, l'union des habitants de Manchester, le Centre Social Manchester avec le concours des quatre artistes : Alan Payon, Jean-Michel Hannecart, Ismael Kachtihi Del Moral et Julie Linquette.

Pour plus d'infos : 03 24 57 41 93

CHOPIN – VUE D'EN HAUT
LA TOUR VA BIENTÔT DISPARAÎTRE
VISITE DU 18ème ETAGE
PANORAMA 360°
DU 16 AU 20 JUIN
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

La Houillère

Visites exclusives de la tour Chopin avant sa démilition, du 16 au 20 juin

Habitat 08 organise du 16 au 20 juin 2014 des visites exclusives du 18e étage de la tour Chopin.
Réhabilités pour l'occasion, quatre des plus hauts appartements de la tour permettront aux visiteurs de profiter une dernière fois, d'un panorama unique à 360° de la ville de Charleville-Mézières. Le but est de prendre des photos, vidéos ou tout simplement d'admirer le paysage unique de la ville vue d'en haut. En parallèle, l'atelier photo du Centre Social et Culturel André Dhôtel exposera une série de portraits d'habitants du quartier afin de leur rendre hommage.
Inscriptions (sous réserve des places disponibles) :
Agence Nord HABITAT 08 : 03 24 33 57 67
Centre social André Dhôtel : 03 24 33 13 85

Valentin Fournaise

Un french reporter à Charleville-Mézières

Valentin Fournaise est le « French reporter » qui réalise des vidéos sur Youtube, présentant des villes à travers différentes rubriques comme les infos de base, le coin secret, les conseils pour boire et manger... Pour le deuxième opus de sa série, il a décidé de présenter Charleville-Mézières, sa ville natale.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis carolomacérien d'origine. J'ai été percussionniste au conservatoire, basketteur à l'Étoile. J'ai vécu dans les Ardennes pendant 18 ans. Je réalise des vidéos depuis tout jeune. C'est une passion qui me suit depuis toujours, tout comme l'envie de voyager. Depuis mes 15 ans : j'ai visité le Maroc, l'Europe de Barcelone à Sarajevo, les États-Unis. J'ai réalisé un stage au Canada, ai travaillé au Japon et ai vécu à Taïwan un petit moment. On peut dire que je suis un globe-trotteur depuis presque 10 ans. Maintenant, je veux montrer ce qu'il y a de beau dans mon pays. On peut dire que je deviens un France-trotter.

Quel est votre parcours ?

Après l'obtention d'un baccalauréat franco-allemand (filière Abibac au lycée Monge) je pars étudier à Lille. Je réalise ma 3e année de Licence en Allemagne à Leipzig puis j'intègre un Master dans une École à Paris. Je termine mon cursus par un stage dans l'événementiel culturel à Montréal.

Aujourd'hui je suis diplômé d'une Licence en économie-gestion, d'un Master en management de projet culturel et d'un diplôme de chinois et japonais.

Pourquoi Your French Reporter ?

Your French Reporter, c'est un mix de tout ce que j'aime : du voyage, de l'humour et de l'énergie positive ! J'ai eu la chance de partir à l'autre bout du monde mais j'aime toujours autant mon pays. J'ai envie de le faire découvrir aux gens. Et j'ai envie qu'ils partent le découvrir eux aussi.

C'est vraiment le premier objectif de mon émission. On verra jusqu'où ça ira ; si j'arrive à donner envie aux gens de visiter les villes que je présente, pour moi, j'aurai réussi !

Votre vidéo de Charleville-Mézières fait un beau buzz, et après ?

Après le buzz de la vidéo de Charleville-Mézières, j'ai reçu beaucoup de courriels, de messages sur Facebook et sur Twitter : des gens qui voulaient que je vienne présenter leur ville, des messages de soutien du type : "Continue ! la France a besoin de toi !", et aussi des propositions professionnelles.

Je me rends compte que le projet plaît et qu'il a de l'avenir. Donc vous pouvez déjà être certain qu'il y aura une suite ! Dans quelle ville je tournerai la prochaine vidéo, par contre, pour le moment : c'est secret ! Ce sera dévoilé sur les réseaux sociaux d'ici peu !

Prévention canicule

Recencer les personnes âgées

ou en situation de handicap

Comme tous les ans, à l'approche de l'été, la Ville met en place un dispositif de prévention canicule en direction des personnes âgées ou en situation de handicap. L'objectif : faire intervenir les services d'aide si besoin.

La loi du 30 juin 2004 organise la prévention du risque « canicule ». Elle confie au maire le soin d'instituer un registre nominatif (1) des personnes âgées ou en situation de handicap, vivant à domicile et qui en font la demande.

Ce registre, établi à partir des renseignements fournis par la personne ou sa famille, est confidentiel. Il ne peut être communiqué qu'au préfet, sur sa demande.

En cas de niveau 3 de canicule (2), décrété par le préfet, toutes les personnes inscrites sur le registre recevront à domicile la visite d'agents du CCAS afin de s'assurer que tout va bien, et de leur rappeler les conseils à suivre : boire de l'eau régulièrement, fermer les volets, etc.

Peuvent figurer sur le registre nominatif :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- les personnes en situation de handicap, bénéficiant de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP), de la carte d'invalidité, de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, d'une pension d'invalidité, résidant à leur domicile.

Si vous répondez à l'un de ces critères et si vous le souhaitez ou si vous connaissez une personne dans cette situation, et avec son accord, vous pouvez retourner le bulletin d'inscription ci-contre au Centre Communal d'Action Sociale, 12 rue Bayard BP 836 - 08011 Charleville-Mézières de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Infos : 03 24 32 45 70

(1) Pour pouvoir bénéficier du dispositif, l'inscription sur le registre nominatif est indispensable

(2) Il y a canicule de niveau 3, si la température atteint 18°C et plus, la nuit pendant 3 jours consécutifs, ou 33°C et plus la journée pendant 3 jours consécutifs.

Plan d'alerte et d'urgence canicule

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF

à retourner au CCAS 12 rue Bayard BP 836 - 08011 Charleville-Mézières

Je, soussigné (e),

NOM, Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

en ma qualité de (lien avec l'intéressé (e) : représentant légal, parenté...)

.....

sollicite l'inscription sur le registre nominatif de :

NOM, Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

en qualité de : (1) .....

Autres informations concernant l'intéressé (e) :

- service intervenant à son domicile : .....
  Nom, prénom ou raison sociale : .....
  adresse, téléphone : .....
  .....

- personne à prévenir en cas de nécessité :
  Nom, prénom : .....
  adresse, téléphone : .....

À **le** **signature du demandeur**

(1) Préciser "personne âgée", "personne handicapée", "personne isolée", ou autre...

SEP'arty 2014

Ensemble contre la sclérose en plaques le 20 juin

La seconde édition ardennaise de la SEP'arty se tiendra vendredi 20 juin dès 19 h 15 au parc des expositions. L'événement créé par la danseuse ardennaise du Crazy Horse Ornella Damperon vise à apporter un soutien concret aux malades atteints de sclérose en plaques tout en sensibilisant le public de l'événement à cette maladie.

Après le succès de la première édition de la SEP'arty en juillet 2013 et plus de 7 000 euros de dons collectés, Ornella Damperon a décidé de renouveler cette opération festive en proposant une nouvelle soirée au profit des malades atteints de sclérose en plaques.

Comme l'an passé, le plateau sera encore exceptionnel avec des artistes de renommée internationale qui viendront bénévolement apporter leur contribution à cette initiative. Parmi eux, le top model Noémie Lenoir, le magicien illusionniste Dani Lary, le spécialiste du mât chinois Simon Heulle, la troupe des Echo-liés, le chanteur Mikelangelo Loconte connu pour avoir incarné le rôle de Mozart dans l'opéra rock éponyme, Moving Zone et bien d'autres encore... sans oublier évidemment les ravissantes danseuses du Crazy Horse !

Plus de 1 000 personnes sont attendues pour ce grand événement caritatif. « *La soirée permettra à la fois de récolter des fonds mais elle permettra surtout d'apporter un maximum de positif à tous les malades présents le soir-même* » s'enthousiasme Ornella Damperon dont le père est atteint depuis plus de trente ans par cette maladie encore trop méconnue.

Tarif : à partir de 10 euros
La billetterie est ouverte en ligne à l'adresse :
www.weezevent.com/separty

Solidarité

Collecte d'anciennes radiographies par le Lions club

Le Lions club de Charleville-Mézières, dans le cadre du financement de ses actions humanitaires et sociales met en place auprès de la population, un ramassage de radiographies qui ne sont plus utilisées.

Ces radios seront recyclées par une société spécialisée. Déposez chez votre pharmacien vos vieilles radiographies, vous participerez ainsi à la sauvegarde de l'environnement et vous ferez un geste humanitaire en aidant le Lions Club dans ses actions en faveur des malades (Alzheimer, cancer) et des enfants dévavorisés.

Infos : Lions Club Charleville-Mézières
06 26 95 43 02

Santé

Coronavirus , un nouveau venu

On dénombre six coronavirus susceptibles de donner une atteinte respiratoire chez l'homme dont deux émergents : en novembre 2002 le SRAS émergeait en Chine avant de se répandre et faire 8 000 cas et 800 morts l'épidémie s'arrêtant en aout 2003. En juin 2012, le nouvel arrivant ou MERS est identifié en Arabie Saoudite, les premiers test moléculaires sont disponibles en septembre ; il reste pour le moment (avril 2014) dans la péninsule arabique.

De très nombreux animaux hébergent des coronavirus ; mais pour ce dernier, le dromadaire serait en cause (Arabie Saoudite, Oman) ; des contacts avec un animal porteur ou la consommation de lait ont pu être incriminés. Les soignants sont très touchés : 22 % des cas, il faut des contacts étroits et répétés avec les malades. Le terrain est important : les formes sévères concernent des personnes de plus de 65 ans, de sexe masculin, avec des pathologies sous jacentes (comme pour les deux cas de Valenciennes dans le nord de la France, immunodéprimés, le cas index revenait de Dubaï).

À l'occasion du pèlerinage de 2013 à la Mecque : deux à trois millions de voyageurs de 180 pays différents, mais pas de diffusion du virus au retour.

Actuellement 390 cas recensés dont 103 décès, avec 313 cas en Arabie Saoudite, et émergence d'un foyer récent à Djerba de plusieurs dizaines de cas .

Le tableau clinique est banal, il associe une atteinte respiratoire, des troubles digestifs.

Pour nous c'est actuellement une pathologie de voyageurs qui reviennent de la péninsule arabique avec un tableau fébrile des troubles respiratoires mais aussi digestifs, si vous êtes plutôt âgés et immunodéprimés soyez très prudents, pour ce virus évitez d'approcher les dromadaires…

Docteur Penalba
médecin-chef des maladies infectieuses du Centre hospitalier

Samedi 5 juillet au parc des expos

grand loto organisé par le Lions club Rimbaud pour Léa

Samedi 5 juillet au parc des expositions de Charleville-Mézières, le Lions Club Rimbaud organisera un loto au profit de Léa, jeune fille atteinte d'une maladie orpheline qui a besoin d'une chambre médicalisée. Ce loto du cœur d'une dotation globale de 7 000 € permettra aux participants de participer indirectement à cette belle solidarité humaine. Ouverture des portes du hall A à 16 h et début des jeux 18 h. Bravo à tous pour votre implication !

CITÉ SPORT pendant les vacances d'été

Associer plaisir et découvertes sportives

Depuis plusieurs années, l'opération Cité Sport donne la possibilité aux jeunes Carolomacériens de découvrir gratuitement durant les vacances d'été de nombreuses disciplines sportives.

L'opération Cité Sport, mise en place par la Ville, s'adresse aux Carolomacériens âgés de 6 à 15 ans. Son objectif : amener le plus de jeunes à découvrir ou pratiquer une ou plusieurs activités pendant les vacances. L'ensemble des activités sont gratuites et encadrées par des éducateurs sportifs de la Ville ou par des clubs de l'Office Municipal des Sports. Trois formules sont proposées : stages d'une semaine et soirées street en juillet et activités à la carte en août.

Les stages de juillet

Du 7 juillet jusqu'au 1er août inclus, les stages d'une semaine se dérouleront dans divers stades ou gymnases de la ville, du lundi au vendredi et par demi-journée (le matin de 9 h à 11 h 30 ou l'après-midi de 14 h à 16 h 30). Au total, 26 stages seront proposés aux jeunes qui pourront pratiquer des sports très variés (voir encadré). Ces stages nécessitent une inscription préalable. Les enfants ont droit à un stage par semaine.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 20 juin et se font via les bulletins disponibles à la maison des sports, 11 bd Poirier à Charleville-Mézières et sur le site internet de la ville. Pour les activités nautiques, un brevet de natation de 25 mètres est demandé.

Les soirées street en juillet

Des soirées « street » donneront l'occasion aux jeunes de s'adonner au basket ou au football. Elles auront lieu en soirée de 18 h 30 à 21 h 30 sur la période du 7 au 18 juillet inclus dans les quartiers de Manchester, de la Citadelle, de la Houillère et de la Ronde Couture. Il n'y a pas d'inscription au préalable et les activités auront lieu alternativement dans chacun des quartiers (voir programme sur le site internet de la ville).

Les activités à la carte en août

Du 4 au 29 août, les activités « à la carte » se tiendront uniquement l'après-midi, du lundi au vendredi et de 14 h à 16 h 30 dans l'aire couverte de la Warenne du 4 au 8 août et au complexe Robert Hemmler du 11 au 29 août. Les jeunes de 6 à 15 ans pourront pratiquer des activités de plein air (VTT, tir à l'arc, orientation...), des jeux sportifs, de l'athlétisme, de la gymnastique, des jeux d'adresse, de raquettes, du rugby, et bien d'autres encore....
Les inscriptions se font directement sur place, tous les jours à partir de 14 h.

Infos : 03 24 55 60 80 et 03 24 32 40 77

Les activités en juillet

Échec, rollers, escalade, rugby, canoë-kayak, pétanque, football, jeux athlétiques, activités aquatiques, tennis, badminton, aéromodélisme, gymnastique, vélo, boxe thaï, handball, aviron, voile, escrime, billard, tennis de table, tir à l'arc...
Pour toutes les activités, une tenue de sport adaptée sera requise.

Vendredi 4 juillet : prix cycliste de la ville

Le vendredi 4 juillet dès 20 heures, l'Union Vélo Club de Charleville-Mézières (UVCCM) donne rendez-vous aux amoureux de la petite reine à l'occasion du prix de la Ville qui se disputera en nocturne.

Comme à son habitude, l'épreuve se déroulera sur le traditionnel circuit tracé dans les rues carolomacériennes. Le coureur qui succèdera à l'Ardennais Mathieu Simon, vainqueur en 2013, devra franchir en tête la ligne d'arrivée au terme de cinquante tours du parcours très rapide qui empruntera successivement le boulevard Gambetta, la rue Dubois Crancé, l'avenue de Gaulle et le cours Briand où sera jugée l'arrivée. Les meilleurs régionaux seront présents.

Infos : 06 30 86 98 89

École municipale des sports du mercredi

Rentrée le 10 septembre

C'est bientôt les vacances d'été, mais vous pouvez inscrire vos enfants dès maintenant à l'école municipale des sports pour la rentrée prochaine ! Reprise des stages le 10 septembre.

L'ÉMIS est une initiation sportive qui vise à donner le goût du sport à des enfants âgés de 6 à 12 ans. Par le biais de la pratique d'activités proposées le mercredi, les enfants sont amenés à découvrir, tout en s'amusant, une multitude de disciplines sportives (athlétisme, sports de plein air, sports de raquette, sports d'opposition...).

Ainsi, et selon leurs désirs, les sportifs en herbe pourront ensuite se tourner vers les clubs sportifs de la ville qui les attirent. Ces ateliers se déroulent sous forme de cycles les mercredis après-midi pendant la période scolaire de 14 h à 16 h 30. Toutes les disciplines sont encadrées par les éducateurs sportifs de la Ville.

Toutes les activités ont lieu au complexe sportif Robert Hemmler situé au Mont Olympe.

Les inscriptions débutent dès le mois de juin et peuvent se faire toute l'année à la maison des sports, 11 boulevard Georges Poirier. Ouverture de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Pièces à fournir : deux photos d'identité récentes, un justificatif de domicile, une attestation d'assurance de responsabilité civile, numéro de sécurité sociale et mutuelle, une enveloppe timbrée à l'adresse des parents ainsi que les frais d'inscription (à partir de 20 €, dégressif selon le nombre d'enfants).

Infos au 03 24 55 60 86

Charleville-Mézières, ville-étape du Playa Tour UFOLEP 2014, du 4 au 8 août

Cette année le Playa Tour revient pour sa 8e édition sur les plages littorales et plans d'eau intérieurs de France. Il fera étape à Charleville-Mézières du 4 au 8 août.

Cet événement national itinérant va se dérouler tout l'été jusqu'à la fin août, et visitera 23 villes étapes.

Les enfants se trouvant sur la plage de la Warenne ainsi que ceux inscrits à l'opération « Cité-sport », et ceux de l'accueil de loisirs du Château des Fées pourront profiter des animations proposées toute la semaine de 14 h à 16 h 30 : voile télécommandée, ultimate, course d'orientation, tir à l'arc, sarbacane, biathlon, foot, danse, jeux aquatiques, tchoukball, beach volley, de la slackline ou encore du sandball.

Le Playa Tour c'est aussi l'occasion d'être sensibilisé à des thématiques citoyennes telles que le développement durable ou la prévention et le secourisme. Cette animation est proposée par l'Union Française des Oeuvres Laïques d'Éducation Physique (UFOLEP).

N'hésitez pas à nous rejoindre à la Warenne du 4 au 8 août, des animateurs seront là pour faire de l'étape de Charleville-Mézières un moment convivial et dynamique !

Rendez-vous à 14 h à l'aire couverte de la Warenne. Animation gratuite.

Comme chaque année, la plage de la Warenne sera surveillée par des maîtres-nageurs sauveteurs tous les jours du 1er juillet au 31 août de 13 h à 19 h.

Journée festive de la Warenne

samedi 5 juillet de 11 h à 18 h
organisée par le conseil d'habitants secteur 1

Du 5 au 7 septembre

19e National de pétanque

Le parc des expos de Charleville-Mézières accueillera les vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 septembre le national de pétanque.

L'année dernière, 1 608 joueurs (dont 330 triplettes) ont participé au National. Jean-Claude Maillet et toute l'équipe organisatrice souhaitent encore battre des records d'affluence cette année encore du 5 au 7 septembre.

La compétition débutera dès le vendredi à 14 h 30 avec le challenge Jean Berthier, ouvert aux 50 ans et plus en doublettes formées. De 18 h à 19 h 45, les élus et partenaires s'affronteront lors des traditionnelles parties amicales dites « des gentlemen » avant l'inauguration officielle à 20 heures.

Le samedi, la compétition commencera à 10 heures et se poursuivra le dimanche avec les 1/8 de finale à 8 h 30, les 1/4 à 10 h 30, les 1/2 à 14 h 30. La finale aura lieu à 16 h 30. Durant la journée du dimanche, trois autres concours : parallèle doublette masculine et féminine et triplette cadets, minimes et benjamins auront lieu. Jet du but à partir de 9 heures.

photo M. Renaux

Renseignements et inscriptions (jusqu'au mercredi 3 septembre) au 06 65 29 38 41 et par courrier auprès de Jean-Claude Maillet, 22 place de la Basilique, 08000 Charleville-Mézières ou par courriel : comite.ardennes.petanque@wanadoo.fr

Projet étudiant : « mondial basket » avec les clubs de basket

Dans le cadre de leurs études, des étudiants GACO à l'IUT de Charleville-Mézières ont organisé une rencontre éducative et sportive entre huit joueuses et joueurs des Flammes et de l'Étoile.

Mercredi 7 mai, quatre-vingts enfants de l'accueil de loisirs du Château des Fées ont découvert le basket à la salle Bayard grâce à la participation de quatre joueurs de nos deux équipes de basket locales.

Les enfants ont participé à des ateliers tout l'après-midi. Ce fut une rencontre sportive mais aussi pédagogique : interviews des joueurs par les enfants, échanges culturels avec les joueurs, etc.

Cette animation, qui fut appréciée par tous, a pu être organisée grâce à l'aide du service périscolaire de la Ville.

« Savoir nager » 3e édition du 7 juillet au 2 août

L'Association Sportive des Nageurs de Charleville-Mézières (ASNCM) propose aux enfants de 7 à 12 ans l'opération « Savoir nager » du 7 juillet au 2 août à la piscine de la Ronde Couture.

15 séances
15,00€
Enfants de 7 à 12 ans
Savoir Nager
PISCINE DE LA RONDE COUTURE du 07/07/2014 au 02/08/2014
Les Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredis de 12h45 à 13h45 ou de 13h45 à 14h45
INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :
06 20 10 09 23 OU 03 24 72 94 46 ou http://asncm.free.fr
Gratuit hors cout de la licence/Assurance : 15,00€ (Les 15 séances obligatoires)

L'enjeu de l'opération menée pour la troisième fois consécutive à Charleville-Mézières est d'offrir à chaque enfant les compétences minimales permettant d'assurer sa sécurité dans l'eau. Au terme de quinze séances d'une heure, les compétences acquises par l'enfant seront validées par le test du Sauv'nage, premier des diplômes dispensés et reconnus par l'école de Natation Française, que les apprentis nageurs passeront à l'issue de leur enseignement. L'opération est ouverte aux enfants de 7 à 12 ans n'appartenant à aucun club et ne sachant pas encore nager. Les néo nageurs seront divisés en deux sections dont les cours se dérouleront à 12 h 45 et à 13 h 45, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis. Pour permettre au plus grand nombre de participer à cette opération, le tarif qui correspond à la prise d'une licence/assurance auprès de la Fédération française de natation, s'élève à 15 euros.

Infos : 03 24 72 94 46 ou 06 20 10 09 23 et http://asn-charleville-mezieres.fr

Gala de natation synchronisée le 20 juin au centre aquatique

Vendredi 20 juin, dès 21 heures, le centre aquatique Bernard Albin accueillera les nageuses de l'Association Sportive des Nageurs de Charleville-Mézières pour un gala de natation synchronisée. L'Amérique est la thématique qui a été retenue pour cette soirée.

Tarif : 8 euros
Infos : 06 70 89 36 99

Baptême de plongée au centre aquatique le 29 juin

Découvrez la plongée sous-marine en faisant un baptême de plongée gratuit au centre aquatique dimanche 29 juin de 10 h à 12 h. Org. Subaquaclub et communauté d'agglomération.

Infos : 06 22 27 26 07

TOUS SUPPORTERS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE !
COUPE DU MONDE DE LA FIFA, BRÉSIL 2014
LA VILLE DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
VOUS PROPOSE DE SOUTENIR LES BLEUS
AVEC DES RETRANSMISSIONS
SUR ÉCRAN GÉANT DES MATCHS
DE L' ÉQUIPE DE FRANCE :
PLACE DUCALE ET PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
LES PROCHAINS MATCHS
LE 15 JUIN À 21 H
PLACE DUCALE
FRANCE / HONDURAS
LE 20 JUIN À 21 H
PLACE DUCALE
FRANCE / SUISSE
LE 25 JUIN À 22 H
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE DE MÉZIÈRES
FRANCE / EQUATEUR
ET APRÈS...

Coupe du monde 2014

Des retransmissions en direct sur écran géant

La Ville de Charleville-Mézières se met à l'heure brésilienne et offre aux Carolomacériens la retransmission des matchs de l'équipe de France sur écran géant.

La ville, convaincue que le sport peut être un véritable vecteur de cohésion sociale, de partage et de respect, propose aux Carolomacériens de soutenir les bleus en retransmettant gratuitement les matchs de l'équipe de France sur écran géant (6,5 m par 3,5 m, soit 22,75 m²). Les retransmissions auront lieu sur la place Ducale les 15 et 20 juin, et place de l'Hôtel de Ville de Mézières le 25 juin, afin de ne pas concentrer l'ensemble des animations en centre ville. En espérant que l'équipe de France multipliera les victoires, la municipalité soutiendra les Bleus aussi loin qu'ils iront. Tous supporters de l'équipe de France !

Étoile

Une saison 2013/2014 réussie

La saison 2013/2014 de l'Étoile de Charleville-Mézières s'est étirée passionnément en 40 matches du 28 septembre au 1er juin. Retour sur le dernier mois.

Après avoir décroché sa 24e victoire le 3 mai aux dépens de Tarbes/Lourdes les joueurs de l'Étoile ont bouclé la saison régulière à la troisième place du championnat de NM1.

Cet excellent classement leur a permis de participer au Play off final attributif, en cas de victoire, du deuxième ticket d'accession à la Pro B, le premier ayant été pris par Monaco, champion de NM1.

Opposés à l'équipe de Blois, les joueurs carolos ont dû batailler ferme pour passer victorieusement le cap des ¼ de finale puisqu'il leur aura fallu trois matches âprement disputés pour y parvenir (défaite à Blois 70-68 le 17 mai et victoires à Charleville-Mézières 85-71 le 23 mai et 77-71 le 25 mai).

C'est donc dans une salle Bayard en ébullition que les 1 400 supporters ont assisté au clap de fin des matches à domicile pour la saison 2013/2014 puisque la suite de la compétition était programmée à Angers les 31 mai et 1er juin avec comme co-invités dans le dernier carré d'as de ce Play off final : Sorgues, Angers et La Rochelle.

Après avoir arraché la victoire face à l'équipe du Vaucluse (encore après prolongation !) les basketteurs carolos, ambitieux en diable, se présentèrent donc en finale pour disputer à l'équipe d'Angers l'accession en Pro B. Hélas, bien qu'étant allés au bout de leur force mentale et physique ils laissèrent échapper la victoire du bonheur au grand dam de la centaine de supporters venus les encourager.

Une saison remarquable

Quoiqu'il en soit, malgré ce verdict cruel, l'Étoile aura réalisé une saison remarquable tant par ses résultats que par sa capacité à avoir recréé une nouvelle dynamique et reconquis un public fidèle et enthousiaste. L'excellent bilan de l'équipe fanion associé aux bons résultats des équipes de jeunes (vainqueurs de la Coupe des Ardennes en catégories U13, U15, U17) est l'aboutissement du travail en parfaite syntonie d'un groupe de joueurs, de techniciens, de dirigeants et de partenaires et d'une équipe de bénévoles particulièrement bien organisée. Pour le plus grand plaisir des fans de basket, rendez-vous est déjà pris pour essayer de réaliser une saison 2014/2015 aussi riche de plaisir et d'émotions.

Permanence de l'UFC Que choisir 08

L'Union Française de Consommateurs Que Choisir 08 tiendra ses prochaines permanences à l'ancienne mairie de Mohon, 5 rue Jean Moulin :
- jeudis 12 et 26 juin, 10 et 24 juillet de 17 h à 19 h
- lundis 16 juin, 7 et 21 juillet de 14 h à 17 h.

Courriel : ufc08quechoisir@wanadoo.fr
Tél. : 03 24 53 70 17 (répondeur)

L'INSEE enquête sur les ressources et les conditions de vie

L'INSEE réalise jusqu'au 28 juin une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.
L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.
Quelques ménages seront sollicités à Charleville-Mézières. Un enquêteur de l'INSEE, muni d'une carte officielle l'accréditant, prendra contact avec eux. Merci par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Préparez une capacité en droit

Vous avez 17 ans minimum au 1er novembre prochain. Vous avez interrompu vos études secondaires sans obtenir de diplôme (Baccalauréat, etc.).
Vous avez une activité professionnelle et l'ambition d'améliorer votre situation ou de préparer une reconversion dans un autre secteur.
Vous n'avez pas d'activité et vous cherchez une formation performante : l'accès à l'université est possible.
Les renseignements concernant les inscriptions et les programmes de la Capacité en droit peuvent être demandés à la scolarité de la Faculté de droit et de Science politique, 57 bis rue Pierre Taittinger – CS 80005 - 51096 Reims cedex à Sébastien Croyet : 03 26 91 81 88 // capacite-droit@univ-reims.fr n° 3048 ou Jean-Olivier Liabeuf : 03 26 91 38 40 // jean-olivier.liabeuf@univ-reims.fr – bureau n° 3079 ou à la responsable du diplôme : Béatrice Clément : 03 26 40 10 72 // beatrice.clement@univ-reims.fr .
L'inscription administrative (dépôt du dossier et paiement des droits universitaires) a lieu sur rendez-vous en juillet et en septembre.

Permanence du maire Boris Ravignon

Boris Ravignon reçoit les personnes qui le souhaitent, à sa permanence chaque mercredi de 7 h à 13 h **à la mairie place Ducale** (se présenter au niveau du perron sur la place Ducale).
Les personnes sont priées de se faire inscrire en arrivant ; un ticket numéroté avec un horaire de passage indicatif est alors attribué.

Vendredi 20 juin : « les 4 saisons de la création »

Après une première édition 2013 qui a réuni plus de 300 élèves, étudiants et porteurs de projet, la Chambre Économique des Ardennes poursuit son action « les 4 saisons de la création». Porteurs de projet de création ou reprise d'entreprise, rendez-vous le vendredi 20 juin entre 14 h et 18 h à la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes (18A, avenue Georges Corneau). Venez rencontrer des représentants des financeurs publics et privés, évaluer votre projet ou encore faire le point avec des conseillers des chambres consulaires.

Contact et informations : Sandrine Perrotin
Tél : 03 24 56 62 39
Courriel : s.perrotin@ardennes.cci.fr

L'AFS Sans Frontière cherche familles d'accueil

L'association AFS Vivre Sans Frontière recherche des familles prêtes à vivre une aventure humaine forte en accueillant bénévolement un lycéen venu d'un autre pays pendant une année scolaire, à partir de septembre. Toute famille, urbaine ou rurale, avec ou sans enfants, active ou retraitée, peut accueillir l'un de des lycéens, qui sera scolarisé dans un établissement proche du domicile familial.
Infos : 01 45 14 03 10
ou www.afs-fr.org

Conférences pour les seniors

Le CCAS convie les seniors carolomacériens à des conférences organisées avec le PACT (protection, amélioration, conservation, transformation de l'habitat) des Ardennes et le Centre hospitalier :
- mardi 17 juin à 14 h 30 au point-seniors de Montcy-Saint-Pierre « Bien manger pour bien vieillir
- mardi 24 juin à 14 h 30 au point-seniors de la Houillère « économies d'énergie : le jeu »

Infos : 03 24 32 45 57

Infos service déchets de la Communauté d'agglomération

Le service tri et ordures ménagères de la Communauté d'agglomération Charleville-Mézières / Sedan communique :

Encombrants

➨ **La prochaine collecte des encombrants sera effectuée à Charleville-Mézières du 25 au 29 août**
Si vous avez des encombrants à faire emporter, vous devez prendre rendez-vous auprès de la Société Urbaser (au 03 24 22 36 39). Les déchets devront être sortis la veille au soir (2 m³ par foyer maximum).

Déchèteries

➨ Les habitants de Charleville-Mézières ont à leur disposition deux déchèteries : la plus ancienne rue Savigny-Pré (quartier de Manchester) **mais aussi celle du Waridon**, équipement neuf situé 24 rue Émile Mabille à Montcy-Notre-Dame au lieu-dit du Waridon.
Les deux déchèteries sont ouvertes du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Collectes de remplacement

➨ **La collecte des ordures ménagères du 14 juillet sera effectuée le 15 juillet dans les quartiers suivants :**
Ronde Couture (zone HLM), Saint Julien (Zone HLM), Houillère (zone HLM), hyper centre partie haute (collecte de nuit).
Par contre, pas de rattrapage dans les zones pavillonnaires de la Ronde Couture, la Croisette, Bois Fortant, Granges Moulues, Saint Julien, la Houillère, la Havetière, avenue d'Arches, de l'Industrie, faubourg de Pierre, Basilique et Étion.

➨ **La collecte des ordures ménagères du 15 août sera effectuée le 16 août dans les quartiers suivants :**
Manchester / Citadelle / Couronne Champagne (zone HLM), hyper centre partie basse (collecte de nuit).
Par contre, pas de rattrapage dans les zones pavillonnaires de Manchester / la Culbutte / route de Nouzonville, Le Theux / Couronne Champagne / Citadelle et Montcy-Saint-Pierre / Mohon

Infos : 03 24 57 83 20

Le bon rythme

Gouverner, c'est prévoir. Dès lors, tout naturellement, alors que nombre d'entre vous envisagent avec plaisir le retour tant attendu du repos estival, mon équipe s'est projetée depuis plusieurs semaines sur la rentrée de septembre en travaillant à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Un dossier délicat, pour plusieurs raisons. À commencer par le fait qu'il concerne nos enfants, c'est-à-dire la couche de population envers laquelle nous devons nous montrer le plus attentifs. Délicat aussi puisqu'il s'agit de trouver la formule susceptible de convenir aux élèves, au personnel enseignant, aux parents et aux animateurs formés et recrutés dans ce cadre. Délicat enfin car ces nouvelles dispositions représentent un coût non négligeable pour les finances de notre commune, en grande partie non compensé par l'État.

Alors autant faire en sorte que cette somme soit utilisée avec pragmatisme, en permettant l'organisation d'activités véritablement enrichissantes. C'est animés de cette volonté que nous avons décidé de remettre à plat le système utilisé jusqu'ici : au lieu du morcelage qui rendait impossible, faute de temps, la mise en place d'animations dignes de ce nom, nous avons choisi de libérer des plages horaires moins nombreuses mais plus vastes, durant lesquelles il sera désormais possible de guider nos enfants vers des domaines nouveaux, notamment culturels et sportifs.

Former nos jeunes, c'est avoir l'assurance de pouvoir compter plus tard sur des citoyens impliqués dans la vie de leur cité. Et à ce titre, c'est avec une grande satisfaction que j'ai constaté le vif regain d'intérêt des Carolomacériens pour leurs conseils d'habitants. Près de 200 candidats sont en effet en lice ce 18 juin pour siéger dans l'un des cinq conseils que compte Charleville-Mézières. Preuve s'il en est que vous attendiez avec impatience l'abandon du tirage au sort et le retour au vote démocratique. J'entends redonner à ces conseils toute leur importance. Elle sera marquée par la présence systématique d'un ou plusieurs élus de mon équipe lors de chaque réunion. Réunions auxquelles j'assisterai personnellement, à tour de rôle, quartier par quartier.

C'est en conservant ce rythme soutenu, ce bon rythme, marqué également par les permanences que j'assure chaque mercredi matin en mairie, que nous pourrons fédérer toutes celles et tous ceux qui, comme moi, croient en l'avenir de notre ville.

Boris Ravignon,
Maire de Charleville-Mézières

Promesses électorales, nous sommes loin du compte

Plus de deux mois après l'élection d'une nouvelle municipalité à Charleville-Mézières, il est possible de faire un premier point sur ce qui a changé concrètement pour les Carolomacériens.

À vrai dire, en étant le plus objectif possible, il faut bien reconnaître que nous n'avons pas assisté à des bouleversements majeurs. Certes, les premières grandes désillusions viendront probablement avec le vote du budget municipal pour 2015, certainement en fin d'année.

Mais les avalanches de promesses électorales auxquelles nous avons été confrontés pendant la campagne ont, pour le moins, du mal à se concrétiser. À commencer par la plus emblématique, celle de la fiscalité. La proposition de diminuer les impôts de 10 % pour tous se heurte à la réalité et c'est une modeste décision qui se traduira par une baisse maximum de 7 € par ménage qui a été votée. Nous sommes loin du compte.

Dans un contexte d'amputation des dotations d'état (onze milliards nationalement d'ici à 2017) qui va toucher toutes les collectivités, c'était tromper les électeurs que de promettre une telle mesure. Sauf à diminuer d'une façon conséquente le service rendu aux Carolomacériens et les projets de développement, il est impossible de respecter les engagements pris en matière de fiscalité.

Alors reste les promesses d'une équipe plus compacte et plus réactive. Si nous avons bien aujourd'hui, huit maires-adjoints au lieu des douze qu'autorise la loi, nous avons assisté à la nomination d'une kyrielle de conseillers délégués (au nombre de 8) qui se voient attribuer des délégations importantes pour la vie municipale. Au total, ce ne seront pas moins de seize personnes qui siègeront au bureau municipal. Nous sommes loin d'une équipe resserrée comme le nouveau maire l'avait proclamé partout. Pendant ces premières semaines de gestion, l'effort le plus conséquent qu'aura déployé le maire, c'est sur le terrain de la communication. Effort, tout d'abord, pour gommer son appartenance à la droite UMP et son soutien à Sarkozy. Effort ensuite pour apparaître proche du peuple. Mais sur bien des aspects, le vernis craque. Il en est ainsi de l'épisode rocambolesque des permanences en mairie où la question de l'emploi est la préoccupation ultra majoritaire de ceux qui sollicitent un rendez-vous. Là aussi, sans changement politique majeur au niveau du pays, le rôle des collectivités dans ce domaine restera plus que confidentiel. Faire croire qu'un élu local, fusse t-il maire, pourra répondre à toutes les sollicitations pour trouver un travail est mensonger.

Consciente de la nécessité de faire progresser notre ville et son aménagement, l'opposition municipale a décidé de ne pas faire de l'obstruction systématique mais de s'impliquer dans les dossiers au service de nos concitoyens. Les carolomacériens peuvent compter sur les élus de gauche pour continuer à faire avancer notre ville.

Sylvain Dalla Rosa
Groupe « Bâtir notre ville ensemble »

Passé militaire de notre ville

« Ardennes, tiens ferme ! »

Nos grands régiments 91e RI, 148e RI et 3e RG

En cette année de commémorations, bicentenaire du 3e Génie, centenaire de la Grande Guerre, soixante-dixième anniversaire de la Libération, il est important de rendre hommage aux régiments emblématiques des Ardennes qui ont tenu garnison à Mézières. Honneur à nos soldats !

Le drapeau du 91e RI et sa garde descendent le Cours d'Orléans (Cours Briand) au début du XXe siècle

En avril 1940, à quelques jours de l'invasion, les tranchées du 148e RIF à Dom-le-Mesnil

Le 91e : pendant 67 ans le régiment de Mézières !

Le 91e Régiment est l'héritier des régiments de Barrois et de Conti. En 1792, le 91e, sous les ordres du colonel du Merbion, fait partie de l'armée du Midi et occupe Nice. Le régiment a pris part à de nombreuses campagnes : Sénégal (1824-1832), Madagascar (1829), siège de Rome (1849), Kabylie (1850-1854), siège de Sébastopol (1855), campagne d'Italie, Montebello et Solferino (1859), guerre franco-prussienne (1870-1871) avec les batailles de Gravelotte et Saint-Privat …

Le drapeau du 91e porte les noms de grandes victoires : Iéna, 1806 – Eylau, 1807 – Sébastopol, 1855 – Solferino, 1859 - la Marne, 1914 – Argonne, 1915 – l'Aisne, 1917-1918 – Mont-Dieu, 1940.

Le 24 juin 1859, le 91e RI avait pour objectif la tour de Solferino, surnommée « l'Espionne de l'Italie », site stratégique entre Mantoue et le lac de Garde, dans la plaine du Pô, à la limite de la Lombardie et de la Vénitie. La bataille fait 17 000 tués et blessés dans le camp franco-sarde, 22 000 dans celui autrichien ; face à la détresse des victimes, l'idée vient au Genevois Henri Dunant de créer la Croix-Rouge.

Le 91e Régiment d'infanterie tient garnison à Mézières, à partir du 23 juillet 1873. Il livre bataille contre l'envahisseur allemand à Houdrigny près de Virton le 22 août 1914 et à Beaumont-en-Argonne et Yoncq le 28 août. Durant la guerre 1914-1918, le 91e RI perd 2 947 hommes. Le 25 avril 1919, le maréchal Pétain remet la fourragère à son drapeau, sur la place Carnot (aujourd'hui W.-Churchill), récompense que lui ont valu deux citations à l'ordre de l'armée. En mai 1940, il défend les bois du Mont-Dieu ; lors de la Campagne de France, du 10 mai au 25 juin 1940, 171 combattants du 91e tombent pour la France. **Le glorieux régiment est dissout de 1945 à 1959.** Le 6 mai 1962, le drapeau du 91e RI, avant de gagner le Service historique de l'Armée à Vincennes, est présenté une dernière fois aux Macériens.

Un détachement du 91e RI à l'entrée de la citadelle de Mézières au début du XXe siècle

Le 148e subit le choc du Blitzkrieg en 40

La 148e Demi-Brigade voit le jour en 1793, près de Bayonne. La 148e demi-brigade, fort réduite, disparaît officiellement le 8 janvier 1797. Sous le Premier Empire, le 148e régiment de Ligne ne subsiste que quelques mois durant l'an 1813. Le 148e RI, créé par la loi du 25 juillet 1887, augmente l'infanterie de 18 régiments régionaux à 3 bataillons. Il tient garison à Givet et à Rocroi, participe à la bataille des frontières en août 1914 dans la région de Dinant et va se battre ensuite en Serbie (1915), Macédoine (1916) puis participe à l'occupation de la Turquie (novembre 1918). Dissout en 1919, le 148e Régiment d'infanterie de forteresse (RIF) est formé à la mobilisation le 24 août 1939, **son 3e bataillon – commandé par le commandant Thomas – livre bataille à Dom-le-Mesnil et Flize le 14 mai 1940.** Le 148 déplore 84 tués durant la Campagne de France, en mai-juin 1940.

Le 3e Génie créé sous Louis XVIII

Le 3e RG est créé par ordonnance royale de Louis XVIII, le 22 mai 1814 et il s'installe à Grenoble. Il fait plusieurs campagnes dans le monde : expédition d'Espagne (1823) ; expédition de Grèce (1828-1833) ; expédition d'Algérie (1830-1837) ; campagne de Crimée (1854-1855) ; expédition du Mexique (1862-1867) ; guerre franco-prussienne (1870-1871) ; Extrême-Orient (1884-1885) ; Grande Guerre (1914-1918) ; campagne de France (1940) ; campagne d'Italie (1944). Neuf batailles sont inscrites sur le drapeau du 3e Génie : Château de Morée, Alger, Constantine, Sébastopol, Extrême-Orient, Verdun-l'Aisne, la Somme, les Flandres, l'Italie. Son drapeau est, par ailleurs, honoré de la fourragère 1914-1918 et de la Croix de Guerre 1939-1945. Le 24 juin 1859, à Solferino, le lieutenant Blanchard, avec ses sapeurs de la 3e compagnie du 2e bataillon, retranchés dans une ferme, repousse plusieurs attaques autrichiennes. Durant la Grande Guerre, le 3e RG pleure la perte de 75 officiers, 236 sous-officiers et 2 797 sapeurs. Le 3e Régiment du génie est historiquement basé à Arras. **Le 3e Bataillon du Génie arrive à Mézières, en avril 1947**.

Gérald Dardart

Le drapeau du 3e Régiment du Génie et sa garde, sur la place de l'Hôtel de Ville de Mézières, le 11 novembre 2013

Bibliographie succincte

➨ Docteur Chagnaud, ancien Médecin aide-major du 3e bataillon du 91e RI, **Le 91e Régiment d'Infanterie de Mézières, « Marche, vieux Régiment de France », Journal de marche, 1er août 1914 – 31 juillet 1915**, éditions de la Société des Écrivains Ardennais, Mézières, Cahiers ardennais, n°16, 241 p., 1959.

➨ Colonel Kerriguy et Major Garnier, **Le 3e Régiment du Génie, de 1814 à nos jours.**

➨ Colonel Manceron, **Historique du 148e RIF, guerre 1939-1940**, 5 cartes, 31 p., 1960.

Photos : coll. GDP

Rue Jean-Bourguignon

Fils d'un représentant en commerce, Jean Bourguignon voit le jour rue de Flandre, à Charleville, le 7 avril 1876. Il étudie à l'école des Hautes-Études de la Sorbonne. À l'âge de 20 ans, il participe à une Histoire militaire des Ardennes, intitulée *La Trouée des Ardennes*. Entre 1896 et 1901, Jean Bourguignon et Charles Houin travaillent sur la vie d'Arthur Rimbaud, ils publient une suite de sept articles dans la *Revue d'Ardenne et d'Argonne*. En 1898, il aide Louis Pierquin, ami de Rimbaud, pour la rédaction de sa biographie sur Pache, le maire de Paris sous la Terreur. En 1900-1901, Bourguignon œuvre pour la création du monument dédié à Arthur Rimbaud à Charleville. Éclectique, il prouve ses dons dans plusieurs domaines : journalisme, beaux-arts, histoire ardennaise, histoire coloniale africaine…

Historien du Premier Empire

Il collabore au périodique littéraire *Le Sagittaire* (1900-1901). De 1905 à 1908, il travaille à la réorganisation des archives et bibliothèques de la Marine. Vers 1906, il est employé comme secrétaire de l'avocat, historien, célèbre numismate, homme de Lettres et député de Savoie, Théodore Reinach (1860-1928). Sous le pseudonyme « Jacques Doppet », il occupe le poste de rédacteur en chef du *Démocrate savoisien* (1907-1917). En 1915-1916, il est directeur de cabinet de Paul Painlevé (1869-1933), ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. En 1917, il devient conservateur des musées napoléoniens, notamment celui de la Malmaison (1917-1946) ; il dirige également le musée de l'Armée aux Invalides. Il est appelé comme membre de l'Institut, et est honoré de la Légion d'honneur. Le 1er mars 1926, à Paris, Jean Bourguignon épouse Mlle Josephine Marie Thomsen. En 1953, Jean Bourguignon communique de nombreux souvenirs à Pierre Petitfils, biographe d'Arthur Rimbaud. Jean Bourguignon décède à Rueil-Malmaison dans les Hauts-de-Seine le 10 décembre 1953, une rue de cette ville porte son nom. Jean Bourguignon nous a légué plusieurs ouvrages dont : *Un Empereur de Russie dans les Ardennes : le passage de Pierre le Grand à son départ de France en 1717* (1902) ; *Napoléon Bonaparte* (1936) ; *Corvisart : premier médecin de Napoléon Ier* (1937). Sa biographie de Rimbaud, ouvrage de référence, a été réédité en livre de poche.

Gérald Dardart

Ville de Charleville Mézières

www.charleville-mezieres.fr